

## Du "mariage pour tous" au droit de célébrer un authentique mariage

Author : Vini Ganimara

Categories : [Brèves](#), [Messages du Pape](#), [Points non négociables](#)

Date : 11 novembre 2012



Un lecteur, que je remercie vivement, attire mon attention sur un [texte du Pape](#), datant de début 2011 (et dont nous avons déjà parlé [ici](#)), mais qui prend une saveur particulière dans le contexte actuel de combat contre la dénaturation du mariage:

Personne ne peut vanter le droit à une cérémonie nuptiale. Le *ius connubii* se réfère, en effet, au droit de célébrer un authentique mariage. On ne nierait donc pas le *ius connubi* là où il apparaîtrait évident que ne subsistent pas les prémisses pour son exercice, c'est-à-dire si manquait de façon évidente la capacité demandée pour se marier, ou bien si la volonté se fixait un objectif qui est en opposition avec la réalité naturelle du mariage.

Ce qui remet nettement à sa place la revendication du prétendu "mariage pour tous"!